

Parlons parité

Autor(en): **sch**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

– Dans quel organe les féministes françaises peuvent-elles s'exprimer maintenant?

– Aucun, mis à part quelques bulletins d'associations dont le tirage est confidentiel. La grande presse permet aux féministes d'écrire de temps en temps un article ponctuel. J'ai écrit par exemple, dans le *Nouvel Observateur*, à l'occasion du 14 juillet: «Liberté, égalité... et ta sœur!» Mais les événements concernant les femmes n'intéressent, hélas, pas les médias; ils ont même un art de les gommer qui prouve bien la misogynie qui règne encore. Ni les journaux, ni la TV n'ont parlé de la manifestation qui a réuni des centaines de femmes le 2 octobre dernier devant l'Assemblée nationale, femmes qui protestaient contre la proportion ridicule de femmes parlementaires. Ni les journaux ni la TV n'ont parlé des trois cents femmes qui, le 6 novembre dernier, jour du bicentenaire de la mort d'Olympe de Gouges, ont défilé une rose à la main devant le Panthéon. (Il n'y a aucune femme au Panthéon, si ce n'est l'épouse d'un homme de science morte le même jour que son mari.)

– A l'époque de *F-Magazine*, vous avez écrit la préface d'une enquête sur «Les nouvelles femmes». Est-ce que la situa-

tion des femmes françaises a changé depuis ce moment? S'est-elle améliorée ou détériorée?

– D'un côté, les femmes se sentent plus sûres d'elles; la solidarité féminine, l'amitié entre femmes est un fait, quoi qu'on en dise! Elle les conforte dans l'idée de leurs droits et les encourage à postuler plus nombreuses dans des charges plus importantes, conscientes qu'elles sont de leur identité. Tandis que les hommes, au contraire, se sentent menacés dans leur identité virile, ils n'ont pas l'habitude d'être remis en question.

D'un autre côté, la situation des femmes est plus dure, en politique notamment: elles ont perdu des sièges. Que peut faire une poignée de femmes dans une assemblée politique?

– Vous qui avez été membre de la Commission de terminologie pour la féminisation des noms de métiers, de grades et de fonctions créée par Yvette Roudy, que pensez-vous de la réticence des Français et des Françaises à saluer, par exemple l'an dernier, la désignation d'une première ministre? L'entêtement de nos voisins à dire «Madame le» commence à gagner les Suisses et l'on ne cesse ici de rencontrer des femmes qui se font appeler Mme le di-

recteur, conservateur, secrétaire... (curieux qu'on ne dise pas Mme le concierge, pendant qu'on y est!)

– Que voulez-vous ce sont les hommes qui ont toujours eu le pouvoir sur la langue, sur la grammaire. L'Académie a salué la deuxième académicienne d'un «Mme l'académicien». Quelques femmes protestent chaque fois qu'on leur donne du «Mme le» et ont des cartes de visite au féminin («Yvette Roudy, ancienne députée, ancienne ministre»), mais la plupart ont peur d'assumer un titre au féminin comme si elles voulaient s'excuser d'occuper un poste traditionnellement réservé aux hommes.

Tout récemment, deux ministres étaient enceintes et la presse a dit, parlant de Ségolène Royal: «Le ministre est entré en maternité.» Ce blocage paraît incroyable de la part des journalistes, qui devraient pourtant contribuer à l'évolution de la langue.

– Dernière question, Benoîte Groult; quels sont vos projets? Vous avez écrit des romans, vous avez écrit des biographies (Olympe de Gouges et Pauline Roland), vous avez écrit de véritables pamphlets (Ainsi soit-elle et l'introduction de votre dernier-né, Cette Mâle assurance), qui de la romancière, de la biographe ou de la pamphlétaire a des projets?

– C'est la romancière. Dans mes romans aussi, je fais passer des idées. J'aimerais parler d'une certaine portion de la vie des femmes, des trente années qui suivent la cinquantaine: années qui peuvent être très différentes de celles qui les ont précédées. A 50 ans, les femmes sont à un tournant de leur existence: leurs enfants sont adultes (elles ont peut-être des petits-enfants, mais ce n'est pas la même chose), elles peuvent avoir une vie plus libre, se consacrer davantage à elles-mêmes, réaliser des choses nouvelles et intéressantes.

Je laisse passer les Fêtes – j'ai trois petites-filles – et, dès janvier, je m'y mets.

Simone Chapuis-Bischof

Parlons parité

(sch) – Parler féminisme dans un musée n'est pas chose ordinaire, en parler devant les tableaux de sa marraine l'est encore moins. Dans le cadre de l'exposition consacrée à Marie Laurencin par la Fondation Gianadda, à Martigny, Benoîte Groult donnait une conférence sur un sujet d'actualité, la parité en politique.

Benoîte Groult est l'une des signataires du Manifeste des 577 «pour une démocratie paritaire» qui a paru dans *Le Monde* du 10 novembre dernier.

Partant du constat que le dernier (ou disons l'avant-dernier si l'on pense au monde de l'Eglise) bastion à conquérir pour les femmes, c'est le monde politique, l'idée de la parité est séduisante. Les femmes, qui constituent plus de la moitié de l'électorat français, ne représentent que 5% des élus de l'Assemblée nationale. De quoi se fâcher, de quoi manifester! C'est ce qu'ont fait des politiciennes de tout bord devant l'Assemblée nationale, le 2 octobre dernier. Personne n'en a parlé!

Alors pourquoi, demande Benoîte Groult, ne pas recourir à un nouveau moyen, l'application stricte du préambule de la Constitution, qui garantit l'égalité, et l'introduction d'une loi organique simple: «Les assemblées élues au niveau territorial comme au niveau national sont composées d'autant de femmes que d'hommes?»

Une telle loi ne pourrait être déclarée anticonstitutionnelle, comme l'ont été les

quotas il y a peu. Et ne serait-ce pas un moyen de revitaliser la démocratie?

Le mot «parité» est nouveau et il y a comme un frémissement autour de ce mot. Peut-être fera-t-il faire un bond en avant au féminisme, qui a plutôt tendance à stagner ou à être considéré comme démodé, quand il n'est pas ridiculisé. Ce mot qui fait brusquement irruption dans la vie politique, le fait que Rocard s'en soit inspiré pour annoncer des listes paritaires pour les prochaines élections européennes, donnent de l'espoir à un certain nombre de militantes, d'autant plus que le scrutin proportionnel appliqué dans le cas particulier est plus favorable aux femmes.

Bien sûr, les femmes ne sont pas meilleures que les hommes; elles ne feraient pas nécessairement une meilleure politique, mais elles méritent que leurs problèmes soient pris en considération, ce que ne fait pas une assemblée majoritairement masculine.

On a tout de suite dit qu'il n'y avait pas assez de femmes dans les partis politiques. Ce n'est pas vrai. Il y en a, mais elles n'ont pas de chances d'être élues. Imposer le partage des sièges d'une assemblée entre les hommes et les femmes est évidemment un acte autoritaire: il faut obliger les hommes à céder une partie des sièges. Ensuite, le recul ne sera plus possible parce qu'on sera arrivé à la justice démocratique.

S.O.S.

Une chambre à soi

pour le travail! disait Virginia Woolf

C'est ce à quoi aspire notre administratrice, qui n'en peut plus de caser la pléthore de documents entre le calorifère et la cuisinière.

Qui peut proposer à *Femmes suisses* une ou deux pièces indépendantes à bas loyer dans la région de Carouge - Acacias - Plainpalais?

Merci de tout cœur!

Téléphone: (022) 342 64 60 (répondeur en cas d'absence).

La rédaction